

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 8 octobre 2020

Présidence de M. Jonas Kocher

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 71-2020 de la Municipalité du 15 juin 2020;

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit complémentaire brut de CHF 1'514'339.50 TTC, dont il faut déduire la recette d'investissement de CHF 416'750.00 TTC, soit un crédit complémentaire net de CHF 1'097'589.50 TTC pour les travaux de rénovation des bâtiments de la Ferme des Tilleuls. Ce crédit complémentaire vient s'ajouter au crédit de CHF 5'293'912.00 TTC alloué par le Conseil communal dans le cadre du préavis N° 43-2013.

Ces dépenses complémentaires ont été financées par la trésorerie ordinaire et par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles ont été imputées au compte N° 3439.2033.5030 « Les Tilleuls – Chantier de rénovation pour un montant de CHF 1'514'339.50 et la recette d'investissement a été imputée au compte N° 3420.2033.6610 « Les Tilleuls – Subvention » pour un montant de CHF 416'750.00.

Ces dépenses complémentaires seront amorties en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2020

Le Président:


Jonas Kocher



La Secrétaire:


Yvette Charlet